

U30A : GRILLE PROVISOIRE
Notation individuelle attribuée par un membre de la commission

Centre d'examen:							
Date:		Horaire début d'épreuve:		Horaire de fin d'épreuve :			
Compétences/indicateurs		Barème		Numéro des candidats			
ORGANISATION							
<ul style="list-style-type: none"> • Attention portée au modèle • Maîtrise des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité • Organisation du poste de travail 							
Sous total		/ 1 point					
C.38 Concevoir et réaliser des coiffures évènementielles							
<ul style="list-style-type: none"> • Logique de réalisation • Maîtrise des techniques (gestuelle, utilisation des outils) <ul style="list-style-type: none"> - de crépage - de lissage - points de fixation (d'attache) • Prise en compte des caractéristiques morphologiques du modèle • Choix pertinent et utilisation rationnelle des produits de construction et maîtrise d'application de ces derniers 		/2					
		/6					
		/2					
		/2					
Sous total C.38		/ 12 points					
<p><u>Pénalités</u> : Oà C38 si une seule des techniques (crépage, lissage, 2 points de fixation/attache) non effectuée C38 divisée par 2 si postiches <u>ou</u> rajouts <u>ou</u> accessoires > à ¼ de la chevelure C38 divisée par 2 si postiches <u>ou</u> rajouts <u>ou</u> accessoires non respecté C38 divisée par 2 si rajouts <u>ou</u> postiches ne sont pas coiffés sur place</p>							
RÉSULTAT FINAL							
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du résultat : (volume, netteté, esthétique...) • Originalité/créativité • Mise en valeur du modèle 		/3					
		/2					
		/2					
Sous total		/ 7 points					
TOTAL		/ 20 points					

Nom et signature du membre jury :

Qualité : Professionnel Enseignant

BP COIFFURE	GRILLE D'ÉVALUATION
E3/U30A - Coiffure évènementielle	Session 2018
Durée : 01 h 00	Page 1/1
1 Coefficient : 5	